

Image not found or type unknown



Congés payer jour imposer

Par **lieuse**, le **14/11/2013** à **07:59**

mon patron veut m imposer une semaine de cp en plus de mes cp 3 semaine en ete le peut t il[smile17]

Par **janus2fr**, le **14/11/2013** à **08:03**

Bonjour (la politesse est de mise sur ce forum),
C'est bien l'employeur qui fixe les dates des congés payés. A savoir que vous avez droit à un congé principal de 4 semaines, l'employeur doit donc avoir votre accord pour vous en accorder seulement 3.
Merci pour votre attention.

Par **lieuse**, le **14/11/2013** à **08:33**

mes excuse bonjour janus mais je rentre du boulot je prend comme d abitude 3 semaines au mois juillet et mon patron m oblige a prendre 1 semaine de plus le peut t il merci lieuse

Par **janus2fr**, le **14/11/2013** à **11:52**

Comme je vous le disais, c'est l'employeur qui fixe les dates de congé. Il peut donc vous imposer cette semaine.
Ce que je ne comprends pas, c'est si c'est une semaine isolée ou s'il vous impose de prendre 4 semaine cet été alors que vous ne comptiez en prendre que 3.

Par **lieuse**, le **14/11/2013** à **12:44**

rebonjour janus effectivement il m impose une semaine de plus alors que je veux en prendre que trois et la ste ne ferme pas complètement les trois semaines Etant pour la maintenance

Par **janus2fr**, le 14/11/2013 à 13:09

L'employeur a le droit de vous imposer ces 4 semaines (mais pas plus de 4 semaines d'affilé).

Par **lieuse**, le 14/11/2013 à 13:25

merci janus2fr

Par **P.M.**, le 14/11/2013 à 15:29

Bonjour,

Normalement pour fixer les dates des congés payé, l'employeur doit consulter les Représentants du Personnel, s'il y en a dans l'entreprise et respecter un certain formalisme prévu dans [ce dossier](#)...